

Assurance vie : Ampli mutuelle sert un rendement canon proche de 4% sur son fonds euros en 2024

Ampli mutuelle ouvre le bal des annonces de taux pour les fonds en euros. A 3,75% pour son assurance vie et 3,50% pour son PER, la mutuelle se distingue dans un contexte où les rendements moyens des fonds euros devraient fléchir autour de 2,50%.



© Davidovici - La mutuelle maintient ses taux attractifs en 2024.

Cette année, c'est Ampli mutuelle qui se dévoile en premier. La mutuelle historique des chefs d'entreprise et des professions libérales a en effet ouvert, mercredi 1er janvier, le bal des annonces des taux 2024 des fonds en euros des contrats d'assurance vie et des plans d'épargne retraite (PER). Une annonce précoce, car la mutuelle se félicite des taux servis à ses adhérents : alors que le cabinet Facts & Figures prévoit une [baisse du rendement moyen des fonds euros pour 2024](#), Ampli mutuelle a communiqué des taux inchangés par rapport à 2023.

Un rendement supérieur à la moyenne du marché et au taux du Livret A

Le rendement servi sur son contrat Ampli-Assurance vie en 2024 est en effet de **3,75%** net de frais de gestion*, [soit autant qu'au titre de l'année 2023](#). Une performance qui placera sans l'ombre d'un doute ce contrat dans le haut du classement des meilleurs rendements, puisque la moyenne des taux servis sur les fonds en euros devrait s'établir autour de **2,50%** sur l'année écoulée. Avant application de la fiscalité - qui varie selon l'âge du contrat -, le rendement affiché dépasse également celui du Livret A, encore à 3% jusqu'au 1er février, et ce, en étant tout aussi sécurisé. L'[assurance vie](#) d'Ampli mutuelle est en effet un contrat investi à 100% fonds en euros, avec donc une garantie totale du capital. Une option intéressante, donc, pour les épargnants en quête de rendement sans prise de risque.

Un tour de force rendu possible par la jeunesse de ce fonds en euros, lancé en 2023, et qui a pu profiter d'un contexte

favorable : «*Il s'agit d'un contrat récent, qui est sorti à un moment où les taux étaient élevés. L'argent placé par nos épargnants, nous l'investissons donc dans des obligations d'Etats et d'entreprises qui rapportent, et nous pouvons ainsi servir des bons taux sans avoir besoin de puiser dans nos réserves*», explique Olivier Sanson, directeur général d'Ampli mutuelle. A titre de comparaison, le PER de la mutuelle (Ampli-PER Liberté), lancé en 2020, affiche un taux légèrement inférieur mais néanmoins attractif pour 2024 : **3,50%** net de frais de gestion*.

**Rendement annualisé net de frais de gestion, mais avant prélèvements sociaux (17,2%) et fiscalité éventuelle.*